

Choisis ton avenir !



Accompagnement à l'orientation au CDI

L'accompagnement à l'orientation mis en place au CDI se situe dans le cadre de l'AP - *Accompagnement personnalisé* – auprès de toutes les classes de seconde du LGT.

Ce dispositif est mis en place par une professeur-documentaliste en étroite collaboration avec les Conseillères d'Orientation Psychologues et le Professeur principal de chaque classe.

Cet accompagnement s'organise autour de 4 séances d'1h par classe en petit groupe, programmées en début d'année. Ces séances sont réparties à partir du mois d'octobre et se terminent avant la remise de la fiche de vœux provisoires examinés en conseil de classe.

Chaque élève travaille sur son projet à son rythme. Réfléchir à son orientation est une démarche personnelle, qui engage chacun, aussi l'accompagnement se fait selon l'avancée de réflexion de chacun.

Ce parcours permet de

- repérer les ressources et les outils mis à disposition au CDI et sur l'ENT (Espace numérique du Lycée) et de se les approprier,
- découvrir les différents Bacs et leur contenu, les filières de formation,
- réfléchir à son projet d'études en relation avec ses centres d'intérêts,
- d'apprendre à développer sa capacité à s'orienter durant sa scolarité en autonomie

Les questionnaires et documents sur lesquels les élèves travaillent sont mis dans le Webclasseur. Le Webclasseur, créé par l'Onisep, permet de stocker recherches et travaux réalisés par l'élève dans le cadre de son orientation. Il est accessible à toute l'équipe éducative du lycée. Les parents ont également accès à une partie du Webclasseur et de nombreux documents d'information utiles pour accompagner leur enfant sont mis à leur disposition.

Les élèves sont largement invités à venir travailler au CDI en dehors des séances durant leur temps personnel et sont accompagnés par la professeur-documentaliste.

Cet accompagnement vient renforcer celui mené par toute l'équipe éducative du Lycée autour du projet orientation des élèves.